



SARL Camping de Pen Guen 22380 Saint Cast le Guildo
 Tel 02 96 41 92 18 Fax 02 96 41 67 60 <http://www.camping-penguen.com>
contact@camping-penguen.com

CONTRAT DE LOCATION DE MOBIL HOME ANNEE 2012

Nom: Prénom:
 Adresse:
 Code Postal: Ville:
 Téléphone: Portable:
 E-mail:

Composition du groupe ou de la famille: (seules les personnes mentionnées sur ce document seront admises dans la location et le camping)

Nom	Prénom	Date de naissance

Animal ? Oui Non Date de vaccination?

Date du séjour: du 18/08/2012 à partir de 15 h
 au 25/08/2012 avant 10 h

Type d'herbergement:

Maldives 32 m ² 2 chambres	Tamaris XL 35 m ² 3 chambres
Maldives 32 m ² 2 chambres + terrasse	Flores 3 35 m ² 3 chambres + terrasse
Grand Large 31 m ² 2 chambres + terrasse	Atlantic 40 m ² 3 chambres, 2 sdb
Cabane Pêcheur 32 m ² 3 chambres + terrasse	Roulotte 23,40 m ² 2 chambres
Taos F5 35 m ² 2 chambres + terrasse	

Prix de la semaine: Arrhes (150 € par semaine):
 Montant du séjour: Frais de réservation: 10,00 €

Montant de l'acompte:

Réglé par: Chèque bancaire Mandat cash Chèque Vacances

Remarque : Prévoir draps, linge de maison, serviettes...NON FUMEUR

CONDITIONS GENERALES

- 1- *En haute saison, l'arrivée doit toujours avoir lieu après 15 heures ; le départ est prévu le matin avant 10 heures. Tout locataire à son arrivée doit se présenter au bureau d'accueil muni de son bon de réservation. La clé lui sera remise contre 1 chèque de caution de 300 euros pour le matériel et 1 chèque de caution de 50 euros pour le ménage. Aucun départ entre 23 heures et 8 heures ne pourra être effectué sans accord de la direction (le chèque de ménage sera retenu).*
- 2- *Chaque mobil-home contient tout le matériel de cuisine et de table, couettes et oreillers fournis, draps en location.*
- 3- *Le matériel de chaque mobil-home fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie. Une caution est exigée à l'arrivée, elle est restituée sous 15 jours, après état des lieux, sous déduction de détérioration et/ou manquants constatés.*
- 4- *Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour (n'oubliez pas les produits d'entretien, le papier toilette et le linge de maison, torchons, chiffons...). En cas de ménage incomplet, le chèque du ménage sera encaissé. Le ménage peut nous être confié monnayant la somme de 50 euros.*
- 5- *Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.*
- 6- *Les animaux sont tenus en laisse et sont enregistrés à l'accueil dès leur arrivée avec leur carnet de vaccination à jour. Aucune divagation ne sera tolérée.*
- 7- *Toute annulation ou départ prématuré ou arrivée tardive ne donne lieu à aucun remboursement. Les annulations doivent nous parvenir par lettre recommandée.*
- 8- *Seules les personnes inscrites sur les fiches de réservation sont admises. Pas de personnes supplémentaires autorisées dans les mobil homes.*
- 9- *Le camping refuse l'accès aux familles se présentant avec un nombre supérieur à la capacité de l'hébergement loué (BB et enfants compris) et ne pourront en aucun cas être comptabilisés comme visiteurs.*

CONDITIONS DE PAIEMENT

En juillet et août la durée minimum de séjour est de 7 jours.

La réservation n'est effective qu'après le versement d'un acompte de 150€ + 10 € de frais de dossier. En l'absence de ce règlement, la réservation sera annulée. Sans manifestation de la part du locataire, le mobil-home sera remis en location.

Le solde sera payable à votre arrivée.

ANNULATION OU DÉPART PREMATURE

Le départ prématuré ou non-présence le jour prévu, ne pourra donner lieu à aucun remboursement, et nous permet de disposer de l'emplacement ou du mobil-home dès le lendemain

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de location, des prix et les accepte.

Date :

Signature :